



GRAND CONSEIL

Postulat - 25_POS_41 - Muriel Thalman et consorts - Les femmes seniors, seules et à faible revenu, dans l'angle mort de la politique cantonale du logement ?

Texte déposé :

Le Conseil d'Etat vient de présenter sa vision logement et ses axes d'action, sans avoir toutefois affiné son public-cible. En effet, il ne suffit pas de prévoir de nouvelles constructions, il convient aussi de mieux répartir les espaces existants et de répondre à la demande, en particulier des plus vulnérables comme les seniors, les jeunes en formation ou les familles bénéficiaires de prestations complémentaires.

Une étude récente de l'OFL[1] met en lumière une catégorie, qui semble se trouver dans l'angle mort de la politique du logement, soit les femmes baby-boomers vivant seules (FBBS). L'étude montre que les femmes appartenant à la catégorie d'âge 55 - 75 ans, à faibles revenus et vivant seules, sont pénalisées face à l'accès au logement.

C'est en effet à l'aube de la retraite que plus d'un quart d'entre se retrouvent devant une nouvelle situation : rechercher un logement leur permettant de vieillir à domicile, dans un marché immobilier sous tension, tout en souffrant d'une santé déclinante, souvent aggravée par leur rôle de proches aidantes, et sans ressources financières suffisantes (« petite » rente, aucun patrimoine et aucun droit aux prestations complémentaires). *« Leur principal dilemme se résume ainsi : rester ou partir, comment anticiper pour ne pas subir une situation future non souhaitée, comme une entrée en institution ? Il en ressort qu'une femme baby-boomer vivant seule (FBBS) peut hésiter entre rester dans un logement devenu progressivement trop vaste ou inadapté à ses besoins en raison du vieillissement, ou bien déménager vers un logement plus approprié mais coûteux, ou éloigné de ses liens sociaux, ou donnant moins facilement accès à des services essentiels. Quoiqu'il en soit, affronter ce dilemme nécessite des ajustements émotionnels, financiers et logistiques importants ».*

L'étude montre que l'offre de logements adaptés au budget de FBBS est limitée, poussant nombre d'entre elles à rester dans des logements trop grands ou à entrer trop précocement dans EMS. Ce manque d'alternatives freine par ailleurs la mobilité résidentielle et contribue à la pénurie de logements adaptés aux jeunes familles. Il est donc essentiel de reconnaître les particularités des difficultés des FBBS en tant que sous-groupe de population et de les intégrer de manière spécifique dans les politiques du logement des communes, des cantons et de la Confédération.

Au vu de ce qui précède, j'ai l'honneur de demander au CE de nantir le Grand Conseil d'un rapport explorant les pistes qui permettraient à cette catégorie de population d'accéder à des logements abordables afin de mieux répartir les espaces existants et d'éviter que ces personnes n'entrent prématurément en EMS.

Muriel Thalmann

Pully, le 17.11.2025

[1] Bedin, M. G., Beringhs, A., Droz Mendelzweig, M., Huggenberger, Y., Wagner, J., Wanzenried, G., Les femmes baby-boomers vivant seules face à leurs dilemmes de logement : situations de logement, projets, choix et besoins, Berne, OFL, novembre 2024.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alberto Mocchi (VER)
2. Alexandre Démétriadès (SOC)
3. Alexandre Rydlo (SOC)
4. Aude Billard (SOC)
5. Carine Carvalho (SOC)
6. Cédric Echenard (SOC)
7. Céline Misiego (EP)
8. Cendrine Cachemaille (SOC)
9. Circé Fuchs (V'L)
10. Claire Attinger Doepper (SOC)
11. Claude Nicole Grin (VER)
12. Denis Corboz (SOC)
13. Didier Lohri (VER)
14. Elodie Lopez (EP)
15. Felix Stürner (VER)
16. Géraldine Dubuis (VER)
17. Graziella Schaller (V'L)
18. Hadrien Buclin (EP)
19. Isabelle Freymond (IND)
20. Jean Valentin de Saussure (VER)
21. Joëlle Minacci (EP)
22. Julien Eggenberger (SOC)
23. Laure Jatton (SOC)
24. Laurent Balsiger (SOC)
25. Marc Vuilleumier (EP)

26. Martine Gerber (VER)
27. Monique Ryf (SOC)
28. Nathalie Jaccard (VER)
29. Olivier Gfeller (SOC)
30. Patricia Spack Isenrich (SOC)
31. Pierre Zwahlen (VER)
32. Romain Pilloud (SOC)
33. Sylvie Pittet Blanchette (SOC)
34. Théophile Schenker (VER)
35. Valérie Zonca (VER)
36. Vincent Bonvin (VER)
37. Vincent Jaques (SOC)
38. Yannick Maury (VER)
39. Yves Paccaud (SOC)